

Royal Palais National ce 24 Septem<sup>bre</sup> 1802<sup>192</sup>

Repondre sur le champ =

Le Chev. Ramette a l'honneur de répondre à M<sup>onsieur</sup> Suwie, qu'il a confié les deux caisses contenant les quatre piéces de tapisseries en question, appartenantes à l'Académie de France, à la personne envoyée pour les recevoir, et il le prie de vouloir bien lui écrire un billet <sup>de reçu,</sup> special, avec lequel il puisse se décharger auprès de sa Cour de cette commission.

Pour l'affaire convenue ensemble relativement aux plâtres et marbres, on vient de lui écrire de Naples, qu'on ne tarde pas à en faire suivre le paiement. Le Chev. Ramette se flatte d'en recevoir bientôt L'avis, et il se fera un devoir de le signifier sur le champ à M<sup>onsieur</sup> Suwie; pendant qu'il l'assure des sentimens de sa plus parfaite considération

M<sup>onsieur</sup> Suwie  
Directeur de l'École Française des  
beaux Arts à Rome

192 bis

De plus de France - C. 74 76, 2 Vendémiaire an 11

M Louis a l'honneur de faire ses remerciments à M Le Ducalier  
Darnette des Loms qui a bien voulu le donner relativement aux  
tapissiers appartenant à l'Académie de France et qui sont restés  
à Naples il lui en a envoyé un reçu spécial pour lui tenir  
à décharge par la Cour

M Louis l'en rapporte respectueusement à l'honorable et aux  
Fils qui ont été ~~M. de~~ M Le Ducalier Darnette  
pour parvenir à l'exécution de la Convention faite entre eux  
pour l'indemnité des Matras et effets qui sont restés à Naples  
et qui appartiennent à l'Académie de même à l'Académie

M Louis espère que M Le Ducalier fera tout pour  
de lui enverra l'avis de la suite de l'indemnité à la Disposition  
pour terminer cette affaire, en attendant il prie de  
bien vouloir de l'indemnité qu'il lui a

Le Ducalier Darnette  
Le Ducalier Darnette

Je Lantigny Directeur de l'École Française des Beaux Arts à Rome  
reconnait avoir reçu de Monsieur Le Ducalier Darnette  
chargé d'affaires de la Cour de Naples auprès le Roi de Naples l'indemnité  
quatre mille de tapissiers de l'histoire d'elles depuis M de Troy et qui  
étaient jusqu'à présent restés à Naples  
Rome le 2 Vendémiaire an 11 C. 74 76 1802